



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

TRADE/WP.7/2003/6/Add.5  
2 décembre 2003

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE,  
DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENTREPRISE

Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles  
(Cinquante-neuvième session, 4-6 novembre 2003, Genève)

**Rapport de la cinquante-neuvième session**

Additif 5

Programme de travail

**Note du secrétariat:** Le secrétariat présente ci-après un projet de programme de travail du Groupe de travail pour 2004 et 2005 ainsi que le calendrier des réunions proposé pour 2004 par le Groupe de travail à sa cinquante-neuvième session.

## 1. PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 2004-2005

### SECTEUR D'ACTIVITÉ 04: FACILITATION DU COMMERCE ET NORMES AGRICOLES

#### 04 B) NORMES DE QUALITÉ DES PRODUITS AGRICOLES

##### 04 B).1 Activités du Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles

**Description:** Le Groupe de travail, conjointement avec ses sections spécialisées en activité, actuellement au nombre de quatre, élabore et révisé des normes, des recommandations et des brochures explicatives pour la commercialisation et le contrôle de la qualité commerciale de certains produits périssables. Il examine aussi des questions générales touchant la stratégie et les grandes orientations liées à la normalisation des produits périssables, les possibilités d'assistance technique et de mise en œuvre d'activités intersectorielles, ainsi que des questions d'organisation.

#### Travaux à mener:

- a) Élaboration de nouvelles normes pour les produits secs et séchés, les fruits et légumes frais et la viande.

Durée: Projet permanent selon les besoins des pays participants.

- b) Révision de certaines normes et recommandations.

Durée: La révision et la mise à jour des normes sont un travail permanent qui consiste à adapter les normes à l'évolution de la technologie et du marché et à les harmoniser avec d'autres règlements et instruments normatifs.

- c) Examen de l'état des acceptations et de l'application des normes CEE-ONU.

Durée: Projet permanent.

- d) Activités opérationnelles: ateliers sur l'harmonisation des normes et des procédures de contrôle pour les produits périssables, dont le but est d'aider les pays à appliquer les normes et à participer aux échanges mondiaux. Il est prévu de tenir un atelier sur la mondialisation de la chaîne d'approvisionnement à Santiago du Chili, en 2004, en coopération avec la CEPALC et EAN International. D'autres ateliers visant à renforcer les capacités devraient être organisés en 2004 en Moldova et en Géorgie dans la mesure des moyens extrabudgétaires qui pourront être obtenus.

Durée: Les ateliers seront organisés en fonction des besoins des pays.

- e) Interprétation des dispositions concernant les tolérances de qualité dans les normes pour les fruits et légumes frais, en coopération avec le Régime de l'OCDE.

Durée: Projet permanent.

- f) Étude de systèmes d'assurance de la qualité pour les produits périssables.  
Durée: Projet permanent.
- g) Actualisation de la page d'accueil du Groupe des normes agricoles, qui contient l'ensemble des normes ainsi que des informations à jour sur les travaux du Groupe de travail.  
Durée: Le système sera continuellement étendu et actualisé.
- h) Coopération avec d'autres organisations s'occupant des normes de qualité des produits agricoles pour assurer l'harmonisation et éviter un chevauchement des travaux.  
Durée: Projet permanent.
- i) Examen du Protocole de Genève et de la norme-cadre.  
Durée: 2004-2005.
- j) Recensement et évaluation des possibilités de coopération avec les autres commissions régionales (voir aussi l'alinéa *d*).  
Durée: Projet permanent.
- k) Recensement et évaluation des possibilités de mise en œuvre d'activités intersectorielles au sein de la CEE de même qu'avec d'autres organisations.  
Durée: Projet permanent.

#### **04 B).2 Activités des sections spécialisées du Groupe de travail**

##### **04 B).2.1 Section spécialisée de la normalisation des fruits et légumes frais**

- Révision des normes CEE-ONU pour les kiwis, les pêches et les nectarines, les raisins de table, les pommes de terre de primeur et de conservation, les pommes, les agrumes, les prunes (et éventuellement d'autres produits, en fonction des besoins des pays);
- Travaux relatifs à de nouvelles normes CEE-ONU pour les échalotes, les truffes et les cèpes (et éventuellement d'autres produits, en fonction des besoins des pays);
- Mise à jour de la norme-cadre pour les fruits et légumes frais;
- Vérification de la compatibilité du certificat de contrôle et de la formule-cadre des Nations Unies pour les documents commerciaux;
- Élaboration de modèles en vue de l'inclusion de variétés dans les normes pour les poires, les prunes et les raisins de table;
- Examen du marquage par code, possibilité d'harmonisation du codage à l'échelle internationale;

- Codification des dispositions de plusieurs normes CEE-ONU;
- Coopération avec l’OMS pour l’élaboration d’une stratégie sur l’alimentation, l’activité physique et la santé;
- Coopération avec le Régime de l’OCDE pour l’élaboration de brochures explicatives et pour les questions de qualité interne;
- Préparation d’ateliers, de séminaires, de stages de formation et d’autres activités concernant le renforcement des capacités pour l’application de normes de qualité en fonction des besoins des clients et des fonds disponibles;
- Réexamen des conditions générales de vente des fruits et légumes frais.

#### **04 B).2.2 Section spécialisée de la normalisation des produits secs et séchés**

- Réexamen de la norme CEE-ONU pour les dattes;
- Création de nouvelles normes CEE-ONU pour:
  - Les amandes blanchies;
  - Les noix de macadamia en coque et les noix de macadamia décortiquées;
  - Les arachides en coque et les arachides décortiquées;
  - Les noix de pécan en coque et les noix de pécan décortiquées;
  - Les pêches séchées;
  - Les piments séchés;
  - Les tomates séchées;
- Élaboration d’un plan d’échantillonnage – examen des travaux effectués par le Régime de l’OCDE;
- Réexamen des conditions générales de vente CEE-ONU pour les fruits secs (fruits décortiqués, non décortiqués et séchés).

#### **04 B).2.3 Section spécialisée de la normalisation de la viande**

- Publication de la norme CEE-ONU pour les carcasses et parties de viande de poulet (*gallus domesticus*);
- Poursuite des travaux sur le projet de norme CEE-ONU pour les carcasses et découpes de viande de lama;

- Lancement de travaux sur un projet de norme CEE-ONU pour les carcasses et découpes de viande caprine;
- Achèvement de la révision de la norme CEE-ONU pour les carcasses et découpes de viande porcine;
- Établissement de nuanciers en vue de parvenir à une norme harmonisée;
- Étude pilote sur l'application de la norme pour la viande bovine; évaluation des moyens permettant de faciliter l'évaluation de la conformité;
- Examen détaillé de la norme pour la viande porcine, y compris d'un nouveau système de codification;
- Évaluation de la possibilité d'élaborer des normes pour d'autres espèces (par exemple, dinde, veau, chameau);
- Évaluation visant à inclure dans les normes les produits avec additifs et les produits miniaturisés.

#### **04 B).2.4 Section spécialisée de la normalisation des plants de pomme de terre**

- Proposition d'un paragraphe sur la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) pour l'introduction;
- Proposition relative aux tolérances à destination;
- Liste mondiale des variétés; la notion de variété;
- Poursuite de l'élaboration de l'annexe VIII: échelle d'évaluation du pourcentage de la surface sur laquelle un tubercule est marqué par des taches;
- Liens entre les normes de la CEE-ONU, de l'Organisation européenne et méditerranéenne pour la protection des plantes (OEPP) et de l'Organisation nord-américaine pour la protection des plantes (NAPPO);
- Questions de calibrage;
- Meilleures pratiques recommandées pour la manipulation des tubercules;
- Incidences des OGM sur la Norme;
- Nécrose superficielle d'origine virale;
- Poursuite de l'élaboration de la liste des parasites et description des méthodes d'essai usuelles;
- Cours pilote de formation à la certification des plants de pomme de terre;

- Étiquette CEE-ONU;
- Examen du matériel de calibrage;
- Pourriture des tubercules, tolérances à destination, assurance de la qualité;
- Examen des procédures de règlement des différends;
- Distinction entre les parasites de la qualité et les parasites faisant l'objet d'une quarantaine;
- Incorporation de méthodes d'essai/de référence;
- Préoccupations des acheteurs de plants;
- Définition de la procédure de contrôle complète à suivre pour la certification des plants de pomme de terre;
- Normalisation des méthodes.

#### **04 B).2.5 Normalisation des œufs et des ovoproduits**

- Identification des experts nationaux;
- Établissement d'un ordre du jour pour la révision des normes;
- Organisation d'un atelier sur la révision des normes.

#### **04 B).2.6 Normalisation des fleurs coupées**

Aucune activité prévue.

#### **04 B).2.7 Conditions générales de vente des fruits et légumes frais et des fruits secs et séchés** **Règlement d'arbitrage**

Ces textes d'arbitrage pourront être examinés sur Internet.

**NOTE:** Pour les activités 04 B).2.5 à 04 B).2.7 ci-dessus, les sessions ordinaires des sections spécialisées ont été supprimées. Toutefois, l'examen, la révision et la mise à jour des normes et des conditions de vente en vigueur pourraient nécessiter la convocation de réunions ultérieures, selon les besoins.

## 2. CALENDRIER PROVISOIRE DES RÉUNIONS POUR 2004

Réunion	Session	Lieu	Date
Section spécialisée de la normalisation des plants de pomme de terre (GE.6)	34 <sup>e</sup>	Genève	22-24 mars
Section spécialisée de la normalisation de la viande (GE.11)	13 <sup>e</sup>	Genève	*20-22 avril
Section spécialisée de la normalisation des fruits et légumes frais (GE.1)	50 <sup>e</sup>	Genève	10-14 mai
Section spécialisée de la normalisation des produits secs et séchés (fruits) (GE.2)	51 <sup>e</sup>	Genève	**15-18 juin
Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles (WP.7)	60 <sup>e</sup>	Genève	8-10 novembre

\* Les groupes de travail auront la possibilité de se réunir le 19 avril 2004.

\*\* Les groupes de travail auront la possibilité de se réunir le 14 juin 2004.

-----